

ABONNEMENT

| Saumur | |
|------------|--------|
| Un an | 25 fr. |
| Six mois | 13 |
| Trois mois | 7 |
| Poste | |
| Un an | 30 fr. |
| Six mois | 16 |
| Trois mois | 8 |

On s'abonne

A SAUMUR
- Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

| | |
|--------------------|----|
| Annonces, la ligne | 20 |
| Réclames, — | 30 |
| Faits divers, — | 75 |

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 20 AOUT

L'escadre française à Portsmouth

Quelle signification politique accorder à un fait de cette importance? D'où en est venue la pensée et où mène-t-elle? Faut-il croire que l'Angleterre songe à compléter le triangle d'une alliance anglo-franco-russe? Y a-t-il, dans la politesse de nos voisins d'outre-Manche, quelque arrière-pensée? Autant de points d'interrogation qui se dressent, énormes, dans le vague.

Une interview du *Times* entreprend d'y répondre sous la signature d'un « correspondant étranger ».

« Je ne connais pas, nous confesse l'écrivain, un fait politique plus bizarre, plus surprenant que ce que l'on appelle: la visite à Cronstadt. »

Et il estime que cela est né du hasard, des circonstances, c'est-à-dire de « la coïncidence du voyage de l'empereur d'Allemagne à Londres avec le renouvellement de la Triple-Alliance ».

Le Tsar a vu de tout temps d'un œil sombre la trinité austro-italo-allemande; mais un sentiment facile à comprendre l'empêchait jusqu'ici de « mettre sa main d'autocrate dans la main d'une République ». Peut-être, dans sa fierté slave, attendait-il même que l'Allemagne vint fraternellement vers la Russie à l'expiration du malencontreux traité. Au lieu de cela, comme si le kaiser saxon s'étudiait aux audaces, il aborde à Windsor le lendemain du jour où l'alliance est renouvelée. Alexandre III s'empresse, et afin de mettre son veto à une quadruple union, il adresse des politesses à la France.

La signification des manifestations de Cronstadt ne pouvait échapper à nos voisins d'outre-Manche; et, non sans adresse, ils ont invité, à leur tour, notre escadre à mouiller à Portsmouth.

Mais faut-il conclure de là que l'Angleterre se présente comme alliée à la Russie et à nous? Non! affirme l'article du *Times*.

« L'Angleterre reprend seulement son indépendance absolue, elle cesse de s'inféoder; elle n'est ni un quatrième ni un tiers, elle demeure libre, et, par cela même, formidable, ayant conquis le droit de faire entendre son *quos ego!* et de le faire écouter. »

Si elle se tourne vers la Triple-Alliance, son accession donne à celle-ci une force écrasante; si elle se joint à la France et à la Russie, elle fait reculer la Triple-Alliance. C'est elle qui dispose désormais du plus formidable appoint que puissent rêver les partis en présence. Le jour où l'Angleterre a réclamé l'honneur de fêter dans ses ports la flotte française, elle a accompli l'évolution la plus habile qui se soit produite depuis vingt ans dans la politique européenne.

Voilà des explications fort ingénieuses et non invraisemblables; de plus, elles ont l'aspect de la sincérité.

L'Angleterre a-t-elle pensé à l'avance si long et si bel? La nation la plus entendue à ses in-

térêts en est capable. Mais, comme l'a dit l'auteur de l'interview à propos de l'alliance franco-russe, le hasard n'aurait-il point le droit de revendiquer une partie de tant de sagesse?

En tout cas, — et cela en vaut la peine, — nous voilà bien prévenus. Les politesses anglaises seront de commande, correctes comme la *Gentry*, mais diplomatiques, et les fumées joyeuses des trois-ponts ne signifieront point que les cales n'ont plus de boulets.

— C'est dit. — Comme il a fallu qu'on redoute les poignées de main trop épressées de nos gouvernants, pour en arriver à nous adresser si prématurément de tels vœux!

ALARME RADICALES

Nos bons radicaux commencent à s'émouvoir des diverses manifestations de la population parisienne, sur le passage des souverains étrangers.

Ils ont peur que le peuple ne s'habitue par trop à la présence des têtes couronnées, et les témoignages de sympathie rendus au roi de Grèce et au jeune roi de Serbie leur paraissent déplacés.

Paris trouve ridicules les manifestations en l'honneur de ce dernier à sa sortie de l'église russe, et il se demande ce que ce roi de 13 ans peut avoir fait pour mériter ainsi notre amitié.

Notre confrère ferait mieux d'avouer franchement que ses sentiments égalitaires ont été froissés, et qu'au fond il a, disons le mot, une réelle frousse à la seule idée que le bon peuple de Paris pourrait faire un retour sur lui-même et se dire que, tout bien pesé, la Monarchie serait préférable au gouvernement des Rouvier ou des Carnot.

Paris n'est pas le seul à signaler combien ces manifestations énervent certains républicains. Nous trouvons dans le *Radical*, sous la signature de M. Sigismond Lacroix, un article furibond contre le gouvernement du Czar, article qui sent d'une lieue le polonais Krysanowski.

C'est un ramassis d'injures, d'épithètes méprisantes contre la monarchie russe.

Le cri de *vive le Czar!* qui est poussé en ce moment par toutes les poitrines françaises, a le don d'exaspérer notre confrère.

A l'entendre, ce cri ne peut être poussé que par des ennemis de la République, *des émigrés à l'intérieur*.

Pour qu'on ne nous taxe pas d'exagération, nous tenons à citer la conclusion de cet article :

« Ceux qui parlent ainsi aiment mieux s'incliner devant l'autocrate russe que devant le libre gouvernement de leur pays. Pour eux, crier: « Vive le Czar! » c'est une façon de crier: « A bas la République! » puisque c'est une façon de nier les bienfaits les plus éclatants de la République: la paix et la dignité à l'extérieur.... »

Ce langage est révoltant, mais il est aussi profondément idiot.

Le grand-duc est acclamé aussi bien par des républicains que par des monarchistes.

Il est donc au moins d'une maladresse insignifiante, pour nos républicains, de venir déclarer, que crier: *Vive le Czar!* c'est crier: *A bas la République!*

Mais il est impossible de ne pas avouer, puisque *Vive le Czar!* signifie *A bas la République*, que notre gouvernement n'a rien de commun avec la France.

Est-ce là ce que le *Radical* a voulu démontrer?

L'opinion du Soleil

Le *Soleil* vient de publier un article qui attire et ne pouvait pas ne pas attirer l'attention de la presse. Il mérite, en effet, d'être remarqué par qui suit les mouvements de l'opinion en France, à l'heure présente. L'article du *Soleil* commence et finit par une déclaration de foi monarchiste; mais entre les deux on lit :

« Si nous sommes des monarchistes, nous ne sommes pas des sectaires. Nous ne ferons pas les yeux à la lumière. Nous ne nions pas ce qui est. Nous reconnaissons que la République existe, qu'elle vit, qu'elle marche, et, ma foi, qu'elle fait de bonnes choses (?). Elle fait de bonnes choses, puisqu'elle a fait l'alliance franco-russe, notre rêve, l'alliance franco-russe, que le parti monarchique a appelée de tous ses vœux... »

« Nous félicitons M. Carnot, président de la République; M. de Freycinet, président du conseil; M. Ribot, ministre des affaires étrangères, d'avoir cimenté l'œuvre de l'alliance franco-russe. Et ce n'est pas seulement le Tsar, souverains de 100 millions d'hommes, qui tend la main à M. Carnot, président de la République française, et le traite d'égal à égal. La République française ne s'est pas contentée de séduire le Tsar, elle a gagné à sa cause, avant l'Empereur de Russie, quelqu'un de plus puissant encore: le chef spirituel de 200 millions d'âmes. M^{sr} Lavignerie, venant de Rome et ayant l'autorisation (?) du Saint-Père, a fait jouer la *Marseillaise* par ses Pères Blancs avant que le Tsar la fasse jouer devant lui aux fêtes à jamais mémorables de Cronstadt. »

« Nous assistons philosophiquement au mouvement qui entraîne vers la République les masses profondes de la nation française. Nous reconnaissons que le parti monarchique est éclipsé par l'aurore qui couronne le front de la République. Nous ne nous en plaignons pas. Le peuple va à la République, parce qu'on va toujours au succès. C'est tout naturel. Dans l'état actuel des choses, nous ne pouvons plus compter, pour le rétablissement de la Monarchie, que sur la Providence, dont les vues sont mystérieuses et les desseins insondables, et qui peut-être ne daigne pas toujours s'occuper des événements de ce bas monde. »

Ce blasphème final suffit à montrer que l'auteur de cet éloge du fait républicain n'est pas mieux instruit des desseins cachés de la Provi-

dence que sagace observateur des apparences, qu'il prend trop vite pour des réalités historiques, telle, par exemple, l'impartialité politique du Pape, où il voit une marque de faveur donnée à la République. Mais nous ne voulons pas discuter ce résumé très inexact de la situation, où nous ne voyons de vérité constatée que l'indifférence envahissante du plus grand nombre à l'égard de la forme politique du gouvernement. Assurément la France paraît peu monarchique. Est-elle si profondément qu'on dit et dans sa masse même républicaine? C'est douteux. Elle n'est rien avec passion. Est-ce un bien? Est-ce un mal? Est-ce la force? Est-ce la décadence? C'est un fait.

INFORMATIONS

ÉCHANGE DE BONS PROCÉDÉS

Le Président de la République a fait remettre par le comte d'Ormesson, introducteur des ambassadeurs, le grand-cordon de la Légion d'honneur au roi de Serbie, dès le lendemain de son arrivée à Paris.

Le roi de Serbie a répondu à cet acte de courtoisie en remettant à M. Carnot, quand il est allé déjeuner à Fontainebleau, le grand-cordon de l'Aigle blanc.

Il a également donné à M. Ribot le grand-cordon de l'ordre de Takowo.

Le roi de Grèce, avant de quitter Paris, a conféré le grand-cordon de l'ordre du Sauveur à M. Ribot et à M. Constans.

LA VISITE DE M. CARNOT CHEZ LE ROI DE SERBIE

Avant-hier, le Président de la République, accompagné du général Brugère, est arrivé de Fontainebleau à 3 heures 35 par train spécial et s'est rendu à l'hôtel de l'avenue du Bois-de-Boulogne, pour saluer le jeune roi de Serbie.

Le Président a été reçu sur le perron de l'hôtel par M. d'Ormesson, M. Armand Molard, M. Grouitch, ministre de Serbie, et M. Patrimoine, ministre de France à Belgrade.

L'entretien a duré vingt minutes pendant lesquelles le Roi a fait part à M. Carnot de l'excellente impression que lui avait fait son voyage à Paris.

Le roi Milan n'assistait pas à l'entrevue. Le Président de la République portait la rosette de l'ordre de l'Aigle blanc de Serbie et le jeune roi Alexandre portait la rosette de la Légion d'honneur.

Le Président est reparti à Fontainebleau par le train de 5 heures 30, après avoir mis à la disposition du roi de Serbie sa loge à l'Opéra vendredi.

Le grand-duc Michel, oncle du Tsar, et la grande-duchesse sont arrivés à Paris hier matin, par le train de 8 heures 40, à la gare du Nord. On sait que le grand-duc est attendu à Dinard.

Nous croyons savoir que le grand-duc Vladimir-Alexandrovitch, second frère du Tsar, est attendu dans le courant de septembre en France.

Il paraît certain qu'il profitera de son séjour en France pour assister aux grandes manœuvres de l'Est avec le général Saussier.

L'AMIRAL LEJEUNE

Le contre-amiral Lejeune, que le roi de Grèce a reçu plusieurs fois ces jours-ci, est l'ancien chef de la mission navale française qui a été chargée en 1885 de réorganiser la marine grecque.

Détail curieux : c'est le seul de nos amiraux qui soit sorti des rangs.

Appartenant à une famille aisée, même riche, il s'engagea en 1837, à l'âge de vingt ans, comme simple gabier sur le navire de Dumont-d'Urville. Il parcourut rapidement les grades inférieurs et devint enseigne de vaisseau en 1846.

Sa carrière fut des plus actives. Nommé amiral en 1875, il exerça l'année suivante le commandement de la station navale du Levant. C'est durant cette campagne qu'il fut présenté à la Cour de Grèce et qu'il sut, par sa rondeur et la finesse de son esprit, s'attirer la faveur du roi Georges et de la reine Olga.

Depuis lors, il est resté en relations suivies avec Leurs Majestés Helléniques qui l'honorent de leur amitié.

Samedi a eu lieu, à Loigny, l'inauguration d'un monument à la mémoire du général de Sonis, à la place même où celui-ci fut blessé.

Ce monument est une croix de pierre de 4 m. 60 de haut.

Sur la croix se développe l'étendard du Sacré-Cœur, dont les plis laissent apercevoir une palme, symbole de la reconnaissance de la France catholique pour les glorieux vaincus de Loigny. Les quatre faces du piédestal portent quatre inscriptions rappelant le seul titre que le général ait voulu sur sa tombe, *miles Christi*.

La famille du général assistait à la cérémonie.

L'AFFAIRE DE LA RECETTE MUNICIPALE DE DIEPPE

Le Conseil municipal s'est réuni samedi en Commission générale officieuse, pour entendre le compte rendu de la situation de la caisse municipale, après vérification des écritures et pièces comptables, faite par l'inspection des finances.

Des renseignements qui sont fournis, il résulte que le déficit total atteint le chiffre de 475,204 fr. 44.

Dans cette somme se trouvent compris 203,000 francs d'obligations fausses créées par l'ancien receveur; 442,752 fr. 38, manquant à caisse, et environ 63,000 fr. représentés par des reçus délivrés par l'ex-comptable de la ville, pour régularisation de transferts d'obligations et non effectués.

17 Feuilleton de l'Écho Saumurois

OBÉISSANCE

PAR M. DU CAMPFRANC

Pauvre Marcelle! Elle ignorait encore la puissance d'un premier amour. Elle ne savait pas que la passion, si elle n'est étouffée en son germe, a souvent plus de force sur un jeune cœur que la vague sur le rocher. Elle demandait à Dieu son aide; mais pas assez fortement... Il eût fallu, dès la première seconde, chasser le rêve alors qu'il n'était encore qu'un mirage, et elle ne l'avait pas chassé. Elle l'avait même si peu éloigné, ce dangereux rêve, que, maintenant encore, tout en se disant : « Je serai la femme aimante et fidèle de Conan », elle prenait plaisir à revoir, par la pensée, le bel étranger : elle écoutait la musique de sa voix, le charme de sa parole; elle croyait sentir la douceur pénétrante de son serrement de main. Ah! toujours il souffrirait; sa blessure serait inguérissable. Pauvre prince!

Tout à ses pensées, la jeune fille oubliait la vieille cousine, assise, là-bas, sur sa pierre.

L'ESCADRE FRANÇAISE A PORTSMOUTH

Portsmouth, 19 août.

L'escadre française du Nord vient d'arriver.

Par faveur spéciale, les officiers français seront autorisés non seulement à visiter les vaisseaux en cours de construction, mais encore les parties de l'arsenal dont l'entrée est d'ordinaire soigneusement interdite.

Les ingénieurs leur donneront des explications sur les derniers armements et les munitions de guerre de la marine.

Temps fort mauvais cette nuit, il a plu à torrents; temps un peu meilleur ce matin, mais la mer est assez agitée et l'on navigue difficilement sur la rade dans les petites embarcations. Vent d'ouest assez fort, ciel chargé de nuages.

L'amirauté anglaise a mis à la disposition de l'amiral Gervais le petit yacht *Wildfire*.

ÉTRANGER

L'EMPEREUR GUILLAUME II

D'après l'agence Dalziel, l'empereur Guillaume serait en meilleure santé et aurait assisté à un banquet à Kiel.

D'un autre côté, la même agence reçoit de Suisse des nouvelles pessimistes d'après lesquels le malade aurait refusé de suivre rigoureusement le traitement ordonné par les docteurs Esmach et Bergmann, et aurait eu une rechute.

A Berlin, ajoute-t-on, l'émotion est extraordinaire; on assiège littéralement les kiosques. On ne laisse plus envoyer aucune dépêche chiffrée malgré les affirmations rassurantes que le gouvernement a cru devoir donner sur l'état de santé de l'Empereur.

Le *Journal de Genève* parle de bruits graves sur la santé de l'empereur Guillaume qui circulent à Berne avec persistance. Le *Journal de Genève* n'indique pas, d'ailleurs, quels sont ces bruits; mais, d'après une dépêche que nous recevons de Berne, on prétendrait dans cette ville que la légation allemande en Suisse aurait reçu la nouvelle que Guillaume II serait frappé d'aliénation mentale.

NOUVELLES MILITAIRES

LES SAINT-CYRIENS

On lit dans la *France militaire* :

« Un train dans lequel on ne s'est pas enroulé, c'est celui qui a ramené dimanche soir les Saint-Cyriens de la gare Montparnasse à l'École. Joie bien excusable, d'ailleurs, quand on songe qu'une partie des élèves prenaient ce train pour la dernière fois et que les au-

tres n'y remonteront que dans plus de deux mois.

» C'est, en effet, à la fin de cette semaine que commencent les vacances à Saint-Cyr. Les élèves de première année quitteront successivement l'École par groupes les 21, 22 et 23 août.

» Quant aux élèves de seconde année, les officiers de demain, ils ne partiront que ce dernier jour, afin de pouvoir choisir leur régiment immédiatement après avoir pris connaissance du rang qu'ils occupent dans le classement de sortie.

Nous lisons dans un autre journal :

« La prochaine promotion de l'École spéciale militaire comprendra 275 sous-lieutenants d'infanterie, 80 sous-lieutenants de cavalerie, 41 sous-lieutenants d'infanterie de marine.

» Une tradition veut que les cinquante premiers numéros choisissent leurs garnisons. Le ministre de la guerre paraît disposé à rompre avec les vieilles habitudes dont l'armée reconnaît le côté mauvais et, cette année, on appliquerait le tirage au sort pour tous les numéros.

Chronique Locale

ET DE L'OUEST

LES GRANDES MANŒUVRES

Ainsi que nous l'avons déjà dit, les grandes manœuvres du 9^e corps auront lieu du 4 au 19 septembre.

Le programme est à peu de chose près le même qu'en 1889, avec cette différence toutefois que l'action principale s'était déroulée à quelques lieues de Châtellerauld au lieu dit *La Jalousie*, et que cette année chaque régiment exécutera d'abord des manœuvres de régiment contre régiment, puis de brigade contre brigade, qui se réuniront ensuite pour former les deux divisions de notre corps d'armée.

La 33^e brigade composée des 90^e et 68^e d'infanterie arrivera au Blanc le 4 au soir, et y séjournera le 5. Elle repartira le 6 à la rencontre de la 34^e brigade.

La concentration de la 17^e division commandée par M. le général Désandré et composée des 68^e, 90^e, 114^e et 125^e de ligne, de six batteries d'artillerie et d'un régiment de cavalerie aura lieu à Poitiers, le 8; il y aura repos le 9; le 10, la 17^e division marchera à la rencontre de la 18^e division (général Fabre) qui se concentrera à Saumur. Ces deux divisions manœuvreront pendant trois ou quatre jours.

L'action finale aura lieu vraisemblablement dans les plaines situées entre Airvault et Loudun où aura lieu la dislocation.

ayant une jolie barbe courte, des moustaches retroussées, et une jaquette de haut genre. Mais, plus il avait soigné son costume, moins il l'avait réussi. Il était presque grotesque, ce pauvre bon docteur, pomponné, parfumé, gêné dans ses vêtements neufs. Et le sourire légèrement moqueur s'accroissait sur les lèvres de la jeune fille. Ce manque d'élégance de Conan donnait, en quelque sorte, un nouveau prestige au prince Wladimir. Et, tout à coup, Conan si plein de cœur et de délicatesse, Conan si intelligent, comprit qu'il avait fait fausse route. Il comprit qu'il avait eu tort de faire émonder ses cheveux et sa barbe, et d'abandonner ses vêtements commodes et simples de tous les jours. Il en ressentit un amer chagrin; ses yeux s'emplirent de larmes.

— Oh! Marcelle, murmura-t-il d'une voix altérée, Marcelle, ma chère petite fiancée, ne vous moquez pas de moi. Tenez, ma seule excuse d'être ridicule, c'est que j'ai voulu vous plaire. Oh! je ne suis pas un jeune homme séduisant, moi; je ne sais que bien vous aimer.

Et remuant tristement la tête :

— Mais la tendresse et le dévouement ne suffisent pas pour mériter l'amour.

La revue d'honneur sera très probablement passée à Thouars, comme nous l'avons annoncé.

APPEL DE LA CLASSE 1890

L'appel des jeunes soldats de la classe 1890, cavalerie comprise, et des ajournés des classes 1888 et 1889, est fixé aux 3 et 12 novembre.

RENOI DE LA CLASSE 1887

Le départ de la classe 1887, pour les troupes ne prenant pas part aux grandes manœuvres, est fixé au 23 septembre. Les autres seront renvoyées aussitôt leur rentrée dans les garnisons.

L'OUVERTURE DE LA CHASSE

Contrairement à ce que les journaux avaient annoncé, l'ouverture de la chasse aura lieu dans le département de Maine-et-Loire le 6 septembre prochain au lieu du 30 août.

Conseil Général de Maine-et-Loire

Extrait du compte-rendu de la séance du 18 août 1891 :

« Le Conseil autorise M. le préfet à apporter à la convention passée avec la Compagnie des chemins de fer d'intérêt local de l'Anjou, pour la ligne d'intérêt local de Saumur à Cholet, les modifications réclamées par le Conseil d'État.

» M. le préfet informe le Conseil que, par un arrêté du Conseil de préfecture du 4 octobre 1888, le département de Maine-et-Loire a été condamné à payer à l'État, pour la construction du chemin de fer de raccordement des gares de Saumur, une subvention kilométrique de 20,000 fr., soit au total 123,694 fr. 10, avec intérêts à 5 0/0 l'an, du 27 septembre 1888 jusqu'au jour de la libération.

» On se pourvut devant le Conseil d'État, qui, par décision du 5 juin 1891, a rejeté le pourvoi.

» L'arrêté du Conseil de préfecture étant devenu définitif, M. le préfet a pensé qu'il convenait, pour le département, de se libérer sans délai, afin de faire cesser le cours des intérêts. La commission départementale a été de cet avis et M. le préfet a versé au Trésor une somme totale de 444,131 fr. 87.

BRISSAC. — Il y a quelques jours, plusieurs nomades se présentèrent devant le parc du château de Brissac et voulurent y pénétrer.

Les gens du château intervinrent et s'opposèrent à cette invasion. Une rixe éclata.

On envoya chercher la gendarmerie qui ne tarda pas à arriver. Les malfaiteurs lâchèrent leurs chiens sur les représentants de l'autorité avec lesquels ils engagèrent une lutte. L'un des gendarmes a été cruellement mordu par un chien; ses blessures sont assez graves.

Il s'exaltait.

— Ah! dites-vous, Marcelle, dites-vous que ne faut pas me juger sur l'enveloppe. Dites-vous que ce n'est pas ma faute si, par une fatalité malheureuse, la nature m'a taillé des traits sans la moindre régularité; dites-vous que ce n'est pas ma faute si, par cette même fatalité, ceux qui aiment le mieux sont presque toujours ceux qui savent moins bien parler d'amour...

L'émotion lui coupa la voix, et Marcelle, vraiment touchée, ne souriait plus; mais elle murmurait de sa voix douce :

— Mon pauvre Conan, je sais que vous m'aimez bien, et je vous trouve fort bien billé. Ne vous montez pas la tête.

Elle mettait loyalement sa petite main dans celle de son fiancé, et, tous deux, par le tiers de la falaise, s'en allèrent rejoindre la vieille cousine, endormie sur les faits divers de son journal.

Qui eût reconnu Marcelle? Ses yeux cernés d'un cercle bleuâtre dénotaient des nuits passées sans sommeil. Elle n'était plus malade, cependant; mais elle demeurait guissante, comme si elle eût fléchi sous

Enfin, force resta à la loi. Deux des malfaiteurs, nous assure-t-on, ont pu être arrêtés et conduits en lieu sûr.

LE VAGABONDAGE

Plusieurs conseillers généraux de la Loire-Inférieure ont déposé, dès la première séance de la session, le vœu suivant dont les campagnes leur seront vivement reconnaissantes :

« Le Conseil général, considérant que le nombre des vagabonds qui parcourent les campagnes augmente d'année en année ;

« Que la plupart d'entre eux sont des hommes valides en état de subvenir aux besoins de leur existence par le travail ;

« Que tous sont d'une audace et d'une arrogance qui constituent une cause permanente de dangers, surtout pour les habitations isolées, généralement occupées par des femmes seules pendant les travaux de la moisson ;

« Qu'un pareil état de choses ne saurait subsister sans les plus graves conséquences,

« Emet le vœu :

« Que des mesures législatives soient prises le plus promptement possible sur cette matière.

« Et qu'en attendant, par mesure de police, tous les vagabonds sans domicile ou moyens d'existence, soient renvoyés, aussitôt la constatation de leur situation faite, à leur domicile d'origine. »

Assemblée de S^t-Hilaire-S^t-Florent

Le Maire de Saint-Hilaire-Saint-Florent prévient le public que l'Assemblée de cette commune, qui devait avoir lieu le dimanche 6 septembre, est avancée au DIMANCHE 30 AOUT.

Le Maire, J. DE LAVALETTE.

PROPRIÉTÉS MÉDICALES DE QUELQUES LÉGUMES

On ne saurait trop insister sur les propriétés des légumes, c'est une question importante dont nos lecteurs nous seront reconnaissants à coup sûr.

Maintenant, les viandes ne peuvent plus offrir de garantie à l'exemple de toutes les substances, de tous les produits falsifiés à plaisir de mille façons.

Même si les légumes ne sont pas pris immédiatement sur le terrain de récolte, il y a des chances qu'ils aient passé par quelques procédés de conserve ou de *reverduresse* quelconques. Cependant, il faut l'avouer, ce cas est rare, et les légumes achetés au marché sont bien certainement de vrais et sains légumes.

On trouve dans les produits de la terre toutes les substances, il contiennent en proportion naturelle et très suffisante tous les principes nécessaires au développement et à la

force de toutes les constitutions. On peut ne vivre que de légumes, et bien des expériences ont prouvé qu'on ne s'en portait pas plus mal, peut-être même évite-t-on certaines maladies dues aux développements de microbes contenus dans la plupart des viandes.

Les plantes ont leurs vertus, personne ne le conteste, de là ce principe bien vrai :

« Dis-moi ce que tu manges, je te dirai ce que tu peux faire. »

Nous voulons donc expliquer les propriétés de plusieurs légumes affublés de termes techniques un peu trop abstraits, et nous classerons ainsi :

ANTISEPTIQUE (signifie qui s'oppose à la putréfaction) : L'*ail*, — il appelle aussi l'appétit, et facilite la digestion.

ASTRINGENT (signifie qui resserre les tissus) : La racine de *fraisier*. Cette racine rend de grands services dans les hémorragies. Les *fraises* conviennent aux tempéraments sanguins, guérissent de la goutte.

CALMANT (signifie qui diminue la sensibilité) : L'*asperge*. — La soupe aux asperges soulage dans les affections de la vessie et dans certains rhumes. Les jeunes pousses calment les palpitations de cœur.

CARMINATIF (signifie qui fait sortir les gaz de l'estomac) : La *graine de carotte*.

DÉPURATIF (signifie : qui enlève au sang les humeurs et les principes nuisibles) : La *chicorée sauvage*.

DIURÉTIQUE (signifie : qui pousse aux urines) : Le *poireau*, l'*asperge*, l'*oseille*, l'*oignon*, le *persil*. L'*asperge* est apéritive. L'*oignon* est excellent pour la gorge, le *céleri*, qui est aussi apéritif, le *cerfeuil*.

ÉMOLLIENT (signifie : qui relâche, détend, ramollit) : La *bette*, l'*épinard*, le *navet*, la *courge*, l'*ail*, le *poireau*.

EXPECTORANT (signifie : qui fait cracher les humeurs et les glaires) : Le *cresson*, le *poireau*.

Le poireau cuit s'emploie avec succès appliqué sur les abcès et les panaris.

FÉBRIFUGE (signifie : qui agit contre les fièvres) : L'*ail*, l'*artichaut*. La racine d'artichaut bouillie dans du vin blanc combat l'hydropisie et la jaunisse.

LAXATIF (signifie : qui purge sans irritations, qui nettoie l'estomac et les intestins) : L'*épinard*, le *navet*, la *laitue*, la *mâche*, etc. Les graines d'*arroche* sont légèrement purgatives.

PECTORAL (signifie : qui cautérise dans les irritations, dans les maladies de poitrine) : Le *chou rouge*. Le chou est très nourrissant ; chez les Romains, il avait une large part de réputation. *Salsifs*, la *mâche* ou *doucette*.

RAFRAÎCHISSANT (signifie : qui étanche la soif et arrête l'irritation des muqueuses en général) : L'*épinard*, la *laitue*, la *betterave*, la *salade*, la *courge*.

STOMACHIQUE (signifie : qui rétablit et stimule les fonctions naturelles de l'estomac) : Le *radis*, le *cresson*. Le *melon* est doux à l'estomac pendant les chaleurs. Les chaleurs passées il est réputé fiévreux.

TONIQUE (signifie : qui stimule le sang et fortifie les tissus) : La *chicorée*.

VERMIFUGE (signifie : qui tue les vers) : L'*ail*, l'*échalotte*.

LA VÉLOCIPÉDIE

La vélocipédie a pris en France, depuis quelques années, un développement considérable.

On compte actuellement 271 Sociétés de sport vélocipédique, comprenant environ dix mille adhérents. Dans ce chiffre de 10,000 ne sont pas comptés ceux qui s'occupent de vélocipédie sans pour cela faire partie d'un groupe quelconque. En fixant à 80,000 environ le nombre des velocemen, on est certainement au-dessous de la vérité.

Il n'y a que huit départements qui ne possèdent pas de Sociétés vélocipédiques.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 19 août 1891.

Les transactions étant à peu près nulles, la baisse de cinq centimes du 3 0/0 à 95.25 n'a pas plus de signification que la hausse de pareille somme mentionnée hier ; le 4 1/2 0/0 n'a pas varié à 105.35.

L'Italien est sans affaires à 90.20. Peu importe le cours, mais ce qu'il nous faut bien constater, c'est la diminution constante des recettes, marchant parallèlement avec celle du commerce intérieur et extérieur. Cette situation va encore être aggravée par la mauvaise récolte de cette année.

Affaires très restreintes sur les sociétés de crédit, mais grande fermeté sur la plupart d'entre elles.

La Banque de Paris s'avance de 5 fr. à 760.

La Société Générale monte de 1.25 à 483.75.

La Banque d'Escompte est sans changement à 450.

Le Crédit Foncier vaut 4.250. Le Crédit Mobilier s'échange à 323.75.

Le Crédit Foncier de Tunisie prépare, paraît-il, un semestre très avantageux pour ses actionnaires. Les nouvelles de la Régence annoncent une progression continue des demandes de prêts sur première hypothèque.

Au cours actuel de 480, l'action des Immeubles de France représente un placement à 5 1/2 0/0. C'est un taux de capitalisation beaucoup trop élevé pour une valeur qui augmente chaque jour son actif immobilier et possède actuellement une réserve disponible de plus de 18 millions. Le cours de 550 nous paraît devoir être prochainement atteint.

Bon courant d'affaires sur les obligations Linares à Almería.

Les Chemins Economiques sont à 415.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — Les actions des charbonnages de l'Urikany semblent disposées à dépasser leurs cours actuels de 270.

Dans une villa des environs de Paris :
— Tiens, vous n'avez donc plus votre sonnerie d'alarme contre les voleurs ?

— Mais non... Imaginez-vous qu'on nous l'a volée la nuit dernière.

Projets de mariage.

— Je veux bien vous donner ma fille, dit le père au futur, mais à la condition que ma femme ira habiter avec vous.

— Et vous aussi ?

— Ah ! non, par exemple !

Dernières Nouvelles

Paris, 20 août, 12 h. 48 soir.

Les assises de la Seine ont acquitté tous les prévenus dans l'affaire Souffrain.

Une dépêche de la Martinique annonce qu'un violent ouragan vient de dévaster Fort-de-France.

Les pertes sont considérables ; il y a de nombreux tués et blessés.

Le journal *l'Egalité* est poursuivi en Cour d'assises par les Compagnies des chemins de fer pour des proclamations excitant les employés au meurtre et au pillage.

HAVAS.

MARCHÉS

BOURGUEIL, 17 août

Froment, l'hectolitre, 20 fr. — Seigle, 12 fr. — Orge, 10 50. — Avoine, 8 fr. — Pommes de terre, 7 fr. — Haricots de Soissons, 18 fr. — Haricots rouges, 16 fr. — Bœuf, le kil., 1 60. — Veau, 1 80. — Mouton, 2 10. — Porc, 1 50. — Veaux sur pieds, le kil., » 90. — Œufs, la douzaine, » 85. — Poulets, la couple, 4 50. — Canards, 4 fr. — Oies, 9 50. — Dindons, 15 fr. — Beurre, le kil., 2 fr.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

Eau-de-Vie Blanche pour Fruits

FABRICATION SPÉCIALE

Eau-de-vie de Marmande, 43°, 1 f. 50 le litre

— de Montpellier, 45°, 1 f. 75 —

— d'Armagnac, 50°, 2 francs —

VERRE COMPRIS

BÉNÉDICTINE de l'abbaye de Fécamp
5 fr. 90 le litre

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gerant.

poids d'un fardeau trop lourd. Elle semblait, chaque matin, plus faible et plus lasse. Lorsque Conan lui prenait la main, il la trouvait sèche et brûlante. Elle était tout à fait incapable de l'énergie qui eût été sa guérison : chasser à jamais le souvenir du prince. Non, elle ne pourrait cesser de songer à celui qu'elle avait élu entre tous. Tout ce qu'elle pouvait, c'était de taire son angoisse. Son chagrin dissimulé n'en devenait que plus profond ; et, sans doute parce qu'elle n'en parlait jamais, elle y pensait toujours.

Un matin, elle avait trouvé, sur son balcon, un souvenir du Moldave. C'était une rose à laquelle on avait attaché une petite pierre, afin de la lancer plus aisément ; un papier enveloppait cette pierre ; et Marcelle, craintive, frémissante, le cœur angoissé de remords, car elle savait qu'elle n'aurait pas dû se cacher de son père, avait lu, dans la solitude de sa chambre, le romantique billet. Elle l'avait lu et relu ; maintenant, elle le savait par cœur.

« Ah ! j'avais fait un beau songe, écrivait le prince Zinesko ; j'avais une idée, une idée chère, qui était d'emporter, là-bas, dans mon domaine de Moldavie, celle que je respecte à l'égal d'une sainte et que j'aime plus que ma

vie. Oni, je voulais l'aimer bien loin du bruit et de la foule, à l'ombre de mes cèdres centenaires, dans mes jardins embaumés de roses, frais et doux nid qui abrita la tendresse de ceux dont je suis né. De sa grâce, de son sourire, de sa jeunesse, de sa beauté, la princesse Zinesko eût réjoui l'antique domaine. Qu'elle eût été digne de perpétuer la longue et noble lignée... Mais c'était un songe ! Ah ! chère âme, de loin vous m'inspirerez toujours une admiration respectueuse et sans espoir. Tant que vous serez libre, Marcelle, permettez-moi de vous vouer le plus passionné des cultes... Et puis, quand tout sera fini, quand vous serez la femme d'un autre, il ne me restera plus qu'à dire à la vie un éternel adieu. »

Parfois, Marcelle se disait :

— Je vais tout avouer à mon père ; je vais lui dire que ce mariage avec le docteur Ploël est devenu impossible.

Et puis, elle hésitait. Elle craignait la juste colère de l'armateur. Qu'aurait-il pensé de ce prince qui se permettait d'écrire à une jeune fille ? Et l'enfant, enivrée par le dangereux et subtil poison, demeurerait lâchement muette. Elle pleurerait beaucoup dès qu'elle était seule. Elle inondait de ses larmes le petit billet. Puis,

à ses élans d'espérance, succédait des heures d'accablement. Et les semaines s'écoulaient ainsi.

Le docteur Ploël n'était pas sans s'apercevoir des changements survenus dans la manière d'être de sa fiancée, et il l'aimait trop profondément pour ne point en deviner la cause.

Depuis des jours et des jours, lui aussi se disait :

— Je parlerai à Marcelle. Je lui demanderai pourquoi, chaque fois qu'il est question de fixer la date de notre mariage, elle est prise d'un tremblement nerveux, pourquoi ses yeux se remplissent de larmes. Ah ! elle ne m'aime pas.

Il arpenta sa vaste chambre, perdu dans sa songerie. Son pas était égal et tranquille ; mais les veines de ses tempes étaient gonflées ; un pli douloureux se creusait sur son front.

Il aimait trop Marcelle pour accepter sa main sans son cœur. La voir triste auprès de lui, la voir l'aimant par devoir, par obéissance, par pitié, il ne pourrait le supporter. Et puis, pouvait-il la condamner à cette étroite existence qui est le lot de la femme d'un médecin

de campagne ? Elle aimait ce qui brille ; elle était créée pour l'élégance et les triomphes mondains. Pourquoi n'y avait-il pas songé plus tôt ? Son propre amour l'avait aveuglé !

Il soupira profondément. L'angoisse montait en lui. Ah ! comme il aimait simplement, noblement, profondément, généreusement, sans geste et sans phrase, cet humble médecin de campagne !

— Allons, fit-il, du courage ! Je me connais. Je suis fort. Je puis tout supporter, tout, excepté de la voir souffrir.

Son parti était pris. Il allait trouver M^{lle} Bruc à l'heure même ; il ne fallait pas de malentendu entre eux... un malentendu irréparable. Sans délibérer davantage avec lui-même, il prit le chemin du Prieuré.

Dès qu'il pénétra dans le jardin, il aperçut Marcelle assise sous un berceau de verdure, qu'elle affectonnait particulièrement. Oui, la jeune fille était changée : la fraîcheur de son teint était moins vive, ses yeux semblaient agrandis ; ses lèvres avaient pâli ; il y avait sur son visage quelque chose d'inquiet, se traduisant tantôt par un sourire forcé, tantôt par une mélancolie inconsciente.

(A suivre.)

Marché de Saumur du Vendredi 14 Août

| | | | |
|-------------------------------------|-------|---|------|
| Fourniture-commerce, l'hectolitre | 21 | Bœuf ou vache, le kil. | 1 80 |
| id. halle (moyenné) | 20 4 | Veau | 2 |
| Méteil | 15 70 | Mouton | 2 40 |
| Seigle | 11 | Porc | 1 60 |
| Orge | 10 | Poulets la couple | 4 |
| Avoine | 8 50 | Dindonneaux | 8 |
| Sarrasin | — | Canards | 4 50 |
| Haricots blancs | 28 | Oies | 8 |
| Haricots rouges | 26 | Beurre le kilog. | 2 30 |
| Fèves | — | (Eufs la douzaine | 0 90 |
| Noix | 15 | Foin, la chartrée de 780 kilog. | 80 |
| Châtaignes | — | Luzerne | 80 |
| Sel les 100 kil. | 15 | Paille | 37 |
| Son | 16 | Huile de noix, 50 kil. | 130 |
| Pommes de terre, la barrique | 10 | Chanvre 1 ^{re} qualité les 52 kilog. 500 | — |
| Farine, la culasse de 157 kilog. | 62 | id. 2 ^e | — |
| Pain 1 ^{re} qual., le kil. | — | id. 3 ^e | — |
| id. 2 ^e id. Of. 36 66 | — | Charbon de bois, les 100 kilog. | 16 |
| id. 3 ^e id. Of. 35 | — | Charbon de terre | 4 50 |

Cours des Vins.

| | |
|--------------------------------|-----------------------|
| Rouges. | |
| Souza et environs | la barrique 150 à 200 |
| Champigny | 150 à 200 |
| Varrains | 150 à 200 |
| Bourgueil | 160 à 200 |
| Restigné | 150 à 200 |
| Chinon | 130 à 150 |
| Blancs. | |
| Coteaux de Saumur | la barrique 200 à — |
| Ordinaires, environs de Saumur | 155 à 140 |
| Saint-Léger et environs | 120 à 130 |
| Varrains et environs | 135 à 140 |
| Le Puy-Notre-Dame et environs | 115 à 120 |
| La Vienne | 115 à 120 |

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des billets d'excursion comprenant quatre itinéraires différents, permettant de visiter le centre de la France, les stations balnéaires des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

Les prix des billets sont les suivants :
Premier itinéraire : 1^{re} classe, 225 fr. ; 2^e classe, 170 fr.
Durée de validité : 45 jours.
Deuxième, troisième et quatrième itinéraires : 1^{re} classe, 180 fr. ; 2^e classe, 135 fr.

Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 0/0 du prix du billet.

Enfin, il est délivré de toute gare des Compagnies d'Orléans et du Midi, des billets aller et retour de 1^{re} et 2^e classes réduits de 25 0/0, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

BAINS DE MER. — Billets d'aller et retour réduits de 40 0/0.

Pendant la période du 1^{er} mai au 31 octobre de chaque année il est délivré :

Pour les stations comprises entre Saint-Nazaire (inclus), le Croisic (inclus) et Guérande (inclus), des billets aller et retour de toutes classes, avec réduction de 40 0/0 sur les prix des tarifs généraux, savoir :

Les vendredi, samedi et dimanche de chaque semaine, aux gares de :

La Chapelle-du-Chêne, Mézeray, Arnage, Neullé-Pont-Pierre, *viâ* La Flèche; Saint-Antoine-du-Rocher (*viâ* Tours); Baugé (*viâ* La Flèche); Jumelles-Brion (*viâ* Saumur); Châteaubriant, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires comprises entre ces divers points et Saint-Nazaire.

Ces billets sont valables pour le retour, savoir :

Ceux délivrés les vendredi et samedi, jusqu'au lundi suivant inclusivement; ceux délivrés le dimanche, jusqu'au mardi suivant inclusivement.

En outre, il est délivré par la gare de Tours, les vendredi, samedi et dimanche de chaque semaine, pour les mêmes stations balnéaires, des billets aller et retour valables jusqu'au mardi suivant inclusivement, aux prix réduits ci-après :

1^{re} classe, 35 fr.; 2^e classe, 26 fr.; par place, aller et retour compris.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'aller et retour réduits de 25 0/0

POUR ROYAT ET LAQUEUILLE

Pendant la saison thermale, du 15 juin au 30 septembre, la Compagnie d'Orléans délivre à toutes les gares de son réseau : 1^{re} pour la station de Laqueuille desservant les stations thermales du Mont-Dore et de la Bourboule; 2^e pour la station de Royat, des billets d'aller et retour réduits de 25 0/0 sur les prix calculés au Tarif général par l'itinéraire effectivement suivi.

Tout billet délivré à une gare située à 300 kilomètres au moins desdites stations donne droit au porteur à un arrêt en cour de route, à l'aller et au retour.

La durée de validité de ces billets est de 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée. Cette durée peut être prolongée de 5 jours, moyennant paiement d'un supplément de 10 0/0 du prix du billet. La demande de prolongation peut être faite soit à la gare de départ, soit à la gare d'arrêt, lorsqu'il y a lieu, soit à la gare destinataire, mais avant l'expiration de la durée de validité des billets.

Les voyageurs munis de ces billets peuvent faire usage des places de luxe, à la condition de payer intégralement le supplément afférent aux dites places.

Ces billets doivent être demandés à l'avance.

Avis. — Les voyageurs obtiennent, sur leur demande, soit à la gare de départ, soit au bureau du Correspondant de la Compagnie à Laqueuille, des billets d'aller et retour réduits de 25 0/0 pour le Mont-Dore et La Bourboule.

Du Mont-Dore et de La Bourboule à Royat et Clermont Ferrand et *vice versa*.

Billets d'aller et retour réduits de 25 0/0 valables pendant 3 jours.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'aller et retour de famille

Pour les stations thermales de Chamblet-Néris (Néris), Evaux, Moulins (Bourbon-l'Archambault), Laqueuille (la Bourboule et le Mont-Dore) Royat.

Réduction de 30 0/0 pour chaque membre de la famille en plus du troisième.

Il est délivré, du 15 mai au 15 septembre, dans toutes les gares du réseau d'Orléans, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), aux familles d'au moins quatre personnes payant place entière et voyageant ensemble, des billets d'aller et retour collectifs de 1^{re}, 2^e et 3^e classe, pour les stations ci-dessus indiquées.

Les billets sont établis par l'itinéraire à la convenance du public; l'itinéraire peut n'être pas le même à l'aller et au retour.

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de six billets simples ordinaires le prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de trois.

La durée de validité des billets, à compter du jour du départ, ce jour non compris, est de 30 jours.

Cette durée peut être prorogée une ou plusieurs fois d'une période de quinze jours. Chaque période de prolongation part de l'expiration de la période précédente et donne lieu à la perception d'un supplément de 10 0/0 du prix total du billet.

La prolongation ne peut être demandée que pour les billets non périmés.

Avis. — Les voyageurs obtiennent, sur leur demande, soit à la gare de départ, soit au Bureau du correspondant de la Compagnie, à Laqueuille, des billets d'aller et retour réduits de 25 0/0 pour le Mont-Dore et la Bourboule.

Les demandes de billets doivent être faites, quatre jours au moins avant celui de départ, à la gare où le voyage doit être commencé.

Tribunal de commerce de Saumur

Liquidation judiciaire Bêchet

MM. les créanciers de la liquidation judiciaire Bêchet, de Saumur, sont invités à se présenter, le mercredi 26 août, à 10 heures, en la chambre du conseil du Tribunal de commerce, à l'effet de délibérer sur la formation d'un concordat, et en cas d'acceptation toucher un dividende de 70 0/0.

(618) Le Greffier, COLLIN.

A CÉDER

Magasin de Mercerie Et de Bonneterie

Situé dans un bon quartier de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

ENTREPOT de

CIDRE DE BRETAGNE

PREMIÈRE QUALITÉ

P. FOUCHÉ, rue d'Orléans.

VERITABLE EXTRAIT DE VIANDE

LIÉBIC

PRÉCIEUX POUR MÉNAGES

Depuis 1857, les plus hautes récompenses aux grandes Expositions Internationales

Huit concours depuis 1885

SE MÉFIER DES IMITATIONS

Exiger la signal. du B^{on} J. v. LIÉBIC en encre bleue sur l'étiquette.

Se vend chez les Epiciers et Pharmaciens

A SAINTE-GENEVIÈVE

Capisseries Artistiques

BRODERIES

CAMILLE NOËL - BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIERS

CH. COURALEAU

28, rue St-Nicolas, 28 SAUMUR

BICYCLETTES TRICYCLES

Vente — Échange — Location — Leçons

Exposition permanente des nouveaux modèles, 24, RUE DE LA FIDÉLITÉ

ATELIER de Réparations



Pièces détachées ACCESSOIRES

Seul représentant de

RUDGE — CLÉMENT — PHÉBUS — STARLEY

ÉPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, et rue Davier, 38

IMBERT & FILS

Eaux-de-vie blanches pour fruits, le litre 1 f. 50 et 2 fr.

Kirsch de Fougerolle, marc de Bourgogne, le litre 2 fr. et 2 francs 50.

Citronnade rafraichissante, très hygiénique, le litre 3 fr. 50, le 1/2 litre 2 francs.

Royal Montmorency, Cherry-Brandy français, 5.75.

Sirops de fantaisie, le litre 1.75; pur sucre, 2.25.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 19 AOUT

| | | | | | | | |
|----------------------------------|--------|---------------------------------|---------|--------------------------------------|--------|--|-------|
| FONDS | 95 40 | VALEURS FRANÇAISES | 1842 50 | OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER | 395 — | VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS) | 528 — |
| 3 0/0 | 93 90 | ACTIONS | 1548 75 | Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400 | 478 50 | Compagnie parisienne du Gaz | 384 — |
| 3 0/0 1891 | 96 20 | Banque de France | 4490 — | — comm. 1879 3 0/0 r. à 500 | 480 — | Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500 | 19 50 |
| 3 0/0 amortissable | 105 37 | Banque d'Escompte | 450 — | — fonc. 1879 3 0/0 r. à 500 | 475 — | Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb. à 1,000 | 84 — |
| 4 1/2 1883 | 546 50 | Comptoir national d'Escompte | 550 — | — comm. 1880 3 0/0 r. à 500 | 420 50 | — obligations à lots | 619 — |
| EMPRUNTS (VILLE DE PARIS) | 527 50 | Crédit Foncier | 1255 — | — fonc. 1883 3 0/0 r. à 500 | 473 50 | Suez 5 0/0 remboursable à 500 | — |
| Oblig. 1855-60 3 0/0 | 414 — | Crédit Industriel et Commercial | 585 — | — fonc. 1885 3 0/0 r. à 500 | — | FONDS ÉTRANGERS | — |
| — 1865 4 0/0 | 408 — | Crédit Lyonnais | 810 — | CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS) | — | Emprunt russe 1862 5 0/0 | 98 50 |
| — 1869 3 0/0 | 408 — | Crédit Mobilier | 333 75 | Est 3 0/0 anc. r. à 500 | 441 — | — 1889 4 0/0 | 96 65 |
| — 1871 3 0/0 | 528 — | Dépôts et Comptes courants | 365 — | P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500 | 443 75 | Consolidés 4 0/0 1 ^{re} série | — |
| — 1875 4 0/0 | 529 — | Société Générale | 182 50 | Midi 3 0/0 ancien r. à 500 | 443 50 | — 2 ^e | — |
| — 1876 4 0/0 | 414 — | Est | 90 25 | Nord 3 0/0 r. à 500 | 449 50 | VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.) | 513 — |
| — 1886 3 0/0 | 414 — | Paris-Lyon-Méditerranée | 1482 50 | Orléans 3 0/0 r. à 500 | 453 — | Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500 | — |
| Bons de liquidation | 506 — | Midi | 1291 50 | Ouest 3 0/0 anc. r. à 500 | 444 — | | |
| | | | | VALEURS ÉTRANGÈRES | | | |
| | | | | Autrichien 4 0/0 or | 96 35 | | |
| | | | | Dette d'Égypte 6 0/0 | 490 — | | |
| | | | | Extérieur 4 0/0 | 71 50 | | |
| | | | | Hongrie 4 0/0 or | 89 25 | | |
| | | | | Italie 5 0/0 | 90 25 | | |
| | | | | Portugal 4 1/2 1888 | 294 — | | |

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,

Maire de Saumur

1891

MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné,